



MIXITE DES INSTANCES DIRIGEANTES

Le tableau ci-dessous présente la mixité au sein des instances dirigeantes, au sein du Conseil de surveillance et dans la catégorie des cadres dirigeants :

Au 31 décembre	2019		2018	
Instances dirigeantes (Comité exécutif et Comité des opérations)				
Proportion de femmes	13/24	54,2 %	10/21	47,6 %
Proportion d'hommes	11/24	45,8 %	11/21	52,4 %
Féminisation globale				
Conseil de surveillance (hors les membres du Conseil de surveillance représentant les salariés)		50,0 %		50,0 %
Cadres dirigeants ¹		45,8 %		44,0 %

(1) Cette catégorie est constituée des 83 postes à plus forte responsabilité dans la classification retenue par le groupe.